formation

Réhabilitation énergétique du bâti ancien

Date	**26 et 27 FÉVRIER 2026**
Horaires	**9h00 - 12h30** **14h00 - 17h30**
Lieu	**Conseil départemental - délégation de la Nive** **4 Allée des Platanes à BAYONNE** **Salle Orhy (petite caserne)**
Coût	**350 € les 2 jours (⚠ non pris en charge par l'OPCO)** **Déjeuner au restaurant (non obligatoire) à la charge des stagiaires et à régler sur place**
Intervention et animation	**Samuel COURGEY- Technicien du bâtiment, formateur et auteur spécialisé en environnement**
Publics Pré-requis	**Architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage , artisans**
Programme	**Cette formation a pour objectif de donner des clés pratiques pour réussir une réhabilitation écologique performante et respectueuse du bâti ancien. Elle ambitionne de transmettre aux techniciens et professionnels de la conception, une vision globale d'un projet de réhabilitation énergétique, en s'appuyant sur des exemples et des focus techniques précis.**
Objectifs pédagogiques	**– Comprendre ce qu'est la réhabilitation énergétique des bâtiments existants** **– Acquérir la méthodologie spécifique pour réussir une réhabilitation énergétique** **– Discerner les spécificités du bâti ancien et patrimonial** **– Assimiler des solutions pour réhabiliter les bâtiments anciens en respectant leurs spécificités**
Pièce jointe	**Conditions générales**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ▪ 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne ▪ 05 59 84 53 66 ▪ contact@caue64.fr
www.caue64.fr ▪ ▪ ▪ Express'AUE 64, la lettre d'information

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983 - Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis 2011

64 Pyrénées-Atlantiques
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

Réhabilitation énergétique du bâti ancien

JEUDI 26 FÉVRIER 2026

8h45 Accueil des participants

9h00

PARTIE 1 : La réhabilitation énergétique des bâtiments existants
- La thermique et le confort thermique : rappels
- La réglementation énergétique concernant les bâtiments existants
- Quel(s) objectif(s) énergétiques(s) s'assigner ?...et ce, pour tous les bâtiments ?
- Les STR (Solutions Techniques de Rénovation)
- Quelle méthodologie adopter pour « réussir » une réhabilitation énergétique ?
- Au-delà des STR : quels leviers permettent d'atteindre le niveau BBC ?
- Retours d'expériences sur les quinze dernières années en France
- DPE, audit règlementaire, STD...Échangeons !

PARTIE 2 : Le bâti ancien et les bâtiments patrimoniaux
- Repérage des spécificités et attentions à porter
- L'ancien c'est quoi ? Qu'est-ce qui fait patrimoine ?

17h30 Fin de la première journée

VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

8h45 Accueil des participants

9h00

PARTIE 3 : Réhabiliter un bâtiment ancien, réhabiliter un bâtiment « patrimonial »
- L'importance des diagnostics
- Retours d'expériences, échanges sur les pratiques
- Bâti ancien, bâtiments patrimoniaux : quels objectifs
- Les STR (Solutions Techniques de Rénovation)
- Quelle méthodologie adopter pour « réussir » une réhabilitation énergétique ?
- Au-delà des STR : quels leviers permettent d'atteindre le niveau BBC ?
- Retours d'expériences sur les quinze dernières années en France
- DPE, audit règlementaire, STD...Échangeons !

PARTIE 2 : Le bâti ancien et les bâtiments patrimoniaux
- Repérage des spécificités et attentions à porter
- L'ancien c'est quoi ? Qu'est-ce qui fait patrimoine ?

17h30 Conclusion et évaluation de la formation

64 Pyrénées-Atlantiques
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT